

Procédures pour l'accès à TFP-Internet, facture en ligne et paiement de la taxe scolaire par Internet

ACCÈS À TFP-INTERNET

Pour vous inscrire (non-membre)

1. Être membre de TFP-Internet, sinon s'y inscrire en allant sur le site Internet du Centre de services scolaire de l'Estuaire à <u>www.csestuaire.qc.ca</u>, ensuite :



- Saisir le numéro d'identification correspondant à la case « *Numéro d'intervenant externe* » sur votre coupon de paiement de taxe.
- 3. Compléter les champs **Prénom** et **Nom** DE FAÇON IDENTIQUE à ce qui est inscrit sur votre compte de taxe.
- 4. Saisir votre adresse courriel.

Inscrivez les informations	your la création d'un membre.
IMPORTANT NO D'IDENTIFICATION: E NOM ET PRÉNOM: Doit é ADRESSE COURRIEL: In CODE D'ACCÈS: Vous de MOT DE PASSE: Il doit co	st nécessaire pour vous inscrire à titre de membre. Vous le trouverez sur votre compte de taxe scolaire sous intervenant externe ou no d'identificatio te inscrit tel gumprimé sur votre facture scrire une adresse courriel valide vez creer un code d'accès personnel mporter 8 caractères
IDENTIFICATION DU NOUVE No. inscription Prénom Nom	
Téléphone (Résidence)	Numérique saulement
Téléphone (Bureau)	Numérique seulement avec ou sans poste
Téléphone (Mobile)	Numérique seulement
DÉFINITION DE L'ACCÈS	
Code d'accès	Minimun 5 caractères
Met de passe	Minimun 8 caractères
mot de passe	
Retapez le mot de passe	Minimun 8 caractères

- 5. Inscrire les numéros de téléphone applicables.
- 6. Choisir un *Code d'accès* (minimum de 5 caractères, en débutant par une lettre).
- 7. Choisir un *Mot de passe* (minimum de 8 caractères).
- 8. Dans Type d'accès -Requis-, à l'aide de la flèche de la liste déroulante, choisir le titre qui vous représente (propriétaire, notaire ou autres).
- 9. Et cliquer sur **CONFIRMER** au bas de la page.



Procédures pour l'accès à TFP-Internet, facture en ligne et paiement de la taxe scolaire par Internet

Pour accéder en tant que membre

1. Aller sur le site Internet de la Commission scolaire de l'Estuaire à <u>www.csestuaire.qc.ca</u>



2. Entrer dans connexion le *code d'accès* et le *mot de passe* choisis lors de votre inscription.

FACTURE EN LIGNE

Pour vous inscrire

1. SUIVRE LA PROCÉDURE (points 1 à 9) DE LA PAGE 1.

IMPORTANT : Vous devez être propriétaire autorisé pour avoir la possibilité de consulter votre compte de taxe scolaire. Toutefois, le premier propriétaire seulement sera avisé par courriel (à l'adresse électronique fournie lors de votre inscription) lorsque votre facture sera disponible en ligne.

2. Une fois inscrit, retourner sur www.csestuaire.qc.ca



- 3. Entrer le *Code d'accès* et le *Mot de passe* choisis lors de votre inscription.
- 4. Cliquer sur Profil





FACTURE EN LIGNE (suite)

5. Cocher Inscription à la facturation en ligne et cliquer sur confirmer.

En devenant membre, vou Inscrivez les informations Vous trouverez votre nume	s pourrez consulter votre état de compte par Internet. pour la création d'un membre. pro d'inscription à 9 caractères sur votre dernière facture annuelle ou état de compte
No. inscription Prénom Nom Adresse courriel Téléphone (Résidence) Téléphone (Bureau) Téléphone (Mobile)	AU MEMBRE Numérique seulement Numérique seulement avec ou sans poste Numérique seulement
DÉFINITION DE L'ACCÈS Code d'accès Mot de passe Retapez le mot de passe Type d'accès	Minimun 5 caractères Minimun 8 caractères Minimun 8 caractères Propriétaire V
INSCRIPTION Facturation en ligne J'ai lu et j'accepte Relevé/état de compte J'ai lu et j'accepte CONFIRMER ANNULE	<u>les conditions d'utilisation de la facturation en ligne</u> par courriel les conditions d'utilisation de la du relevé/état de compte par courriel R



FACTURE EN LIGNE (suite)

6. Lire les conditions d'utilisation de la facture en ligne :

CONDITIONS D'UTILISATION

Une fois inscrit et une fois que vous aurez cliqué sur *« J'ai lu et j'accepte »*, vous ne recevrez plus de facture papier. La facture émise après votre inscription sera accessible en ligne. Lorsque votre facture sera disponible en ligne, vous serez avisé par courriel, à l'adresse électronique que vous avez fournie. Vous avez la responsabilité de modifier vos données d'accès en cas de changement d'adresse courriel. Si vous le désirez, vous pourrez annuler l'adhésion de vos propriétés en tout temps en désélectionnant. Votre abonnement à la transaction électronique des documents sera automatiquement désactivé suite à une transaction immobilière.

- 7. Cocher « J'ai lu et j'accepte les conditions d'utilisation de la facture en ligne ».
- 8. Utiliser le bouton « CONFIRMER ».
- 9. Un courriel vous sera envoyé pour confirmer votre inscription.

Vous pourrez alors avoir accès au compte de taxe scolaire de votre propriété.



PAIEMENT DE LA TAXE SCOLAIRE PAR INTERNET

- 1. Se rendre à la section « *Transactions en ligne* » du site Internet de votre institution bancaire.
- 2. Ouvrir une session.
- 3. Dans la section *Factures*, cliquer sur « Ajouter facture ».
- 4. Rechercher « ESTUAIRE ».
- 5. Sélectionner « Centre de services scolaire de l'Estuaire (Taxes) ».
- 6. Remplir, pour chacune de vos propriétés, les champs requis (*numéro de référence* débutant par 00315000... et descriptif*).
- 7. Retourner à la section « Factures » et sélectionner « Payer » ou « Faire un paiement ».
- 8. Rechercher et sélectionner la facture dans votre liste.
- 9. Faire le paiement comme pour toute autre facture.
 - * ATTENTION : Si vous possédez plusieurs propriétés, vous devez enregistrer chaque compte individuellement <u>en utilisant le numéro de référence unique et spécifique</u> à chaque propriété. Lors de « **l'ajout de la facture** », servez-vous de la case « **Descriptif** » afin de différencier chaque compte (ex. : maison, chalet, terrain, etc.).

Lors de la vente d'une propriété, les contribuables qui utilisent le paiement par guichet doivent se présenter au comptoir pour annuler l'enregistrement d'une facture où Internet est utilisé. Se rappeler de supprimer l'enregistrement de la facture.